



Réunion des neuf organisations de retraité-es du mercredi 22 février 2023

Relevé de décisions.

Toutes les organisations étaient présentes, hormis LSR excusée.

- **Toutes les organisations se félicitent des fortes mobilisations** engagées depuis le 19 janvier 2023 et soulignent que l'unité de toutes les organisations syndicales interprofessionnelles est un élément décisif dans cette dynamique.
- **À ce jour, le gouvernement a perdu la « bataille de l'opinion publique »**, en partie à cause de ses cafouillages dans plusieurs domaines (sur les 1200 euros de « minimum de pension », sur les carrières longues et sur la situation des femmes).
- **Elles décident de continuer de s'inscrire totalement dans les mobilisations et manifestations** qui seront proposées par l'intersyndicale nationale.
- **S'interrogeant sur ce qu'elles pourraient faire « en plus »** pour renforcer le mouvement de refus de cette réforme, et alors que les « actifs » vont décider de la grève générale éventuellement reconductible, elles prennent un certain nombre de décisions.
- **Un communiqué sera rédigé et envoyé pour confirmer notre appel aux manifestations** du 7 mars et aux manifestations du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Didier Hotte (FO) est chargé de rédiger un texte reprenant une proposition de FO et une proposition de la FSU.
- **Un autre communiqué sera envoyé pour faire savoir que nous appelons à soutenir les mobilisations des organisations de jeunes le 9 mars**, notamment pour l'amélioration des bourses scolaires et la situation économique des étudiantes et des étudiants. Nous leur proposerons que des « délégations » de nos neuf organisations participent à leurs manifestations et rassemblements avec une prise de parole de soutien, à Paris et dans les villes où il y aura des mobilisations. C'est Marylène Cahouet (FSU) qui rédige un projet.
- **Elles décident d'une journée spécifique de mobilisation des personnes retraitées**, à l'appel de nos neuf organisations, une journée de la semaine à compter du 13 mars. Il s'agit de venir renforcer la mobilisation contre la politique gouvernementale par un courrier et une demande de rencontre auprès des groupes parlementaires. À Paris, ceci pourrait se concrétiser par un rassemblement Place Edouard Herriot, face à l'Assemblée Nationale et, en province, devant les préfectures et / ou devant les permanences des parlementaires. Dans les deux cas, les organisations de jeunes seront invitées à venir prendre la parole lors de nos rassemblements. La FSU se charge de la rédaction du communiqué annonçant cette initiative et du texte qui sera envoyé aux équipes départementales. La CGT se charge de la rédaction du courrier aux parlementaires et de l'organisation pratique du rassemblement devant l'Assemblée Nationale.
- **La prochaine réunion des 9 organisations, le mercredi 1^{er} mars 2023**, à 10 heures, dans les locaux de la CGT, permettra d'acter les différents textes en projet et de fixer la date de notre journée spécifique, sans interférer avec une mobilisation décidée par l'intersyndicale nationale.
- **Solidaires s'engage à rédiger un projet de « relevé de décisions »** pour le jeudi 23 février matin.